



Stage collectif de 21 heures

Maîtriser les enjeux de l'installation

Publics concernés

- Porteur de projet éligible aux aides à l'installation et ayant un PPP agréé lors de l'inscription au stage 21 heures.
- Porteur de projet non éligible ou non demandeur des aides à l'installation mais inscrit volontairement dans la démarche PPP et ayant un PPP agréé lors de son inscription au stage 21 heures
- Porteur de projet non demandeur d'un PPP mais inscrit dans le cadre de la politique Installation/Transmission régionale, au stage de 21 heures (réalisation du stage durant le semestre précédant l'installation)
- Modalités d'accueil et d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap

Objectif de la formation

Appréhender les enjeux juridiques et administratifs d'une installation aidée

Niveau d'entrée et pré-

- Etre âgé de plus de 18 ans à l'entrée en formation
- Maîtriser la lecture et l'écriture

Modalité d'entrée

- Dossier PPP agréé par la DDT

Modalités d'organisation

- Périodes : 5 stages annuels, de 3 jours non consécutifs répartis sur 2 semaines
- Durée et rythme : 3 journées de 7 heures

- Lieux :
 - Jour 1 : Pôle interconsulaire de Coulounieix-Chamiers (1 jour)
 - Jour 2 : Sur une exploitation agricole
 - Jour 3 : CFPPA de Coulounieix Chamiers (1 jour)

Contenu de la formation

- Calcul des cotisations sociales et leur impact fiscal
- Dispositif d'installation aidée : les étapes et engagements à respecter
- Durabilité économique, financement des exploitations agricoles
- Les démarches administratives et réglementaires
- Organisation du travail sur l'exploitation, agriculture de groupe
- Inscription du projet d'installation dans une approche agroécologique

Objectifs pédagogiques

- Le stage collectif de 21 heures est un stage de formation qui vise à :
 - maîtriser les enjeux de l'installation en agriculture, qu'ils soient économiques, sociaux, environnementaux, et personnels
 - se familiariser avec les documents administratifs et les démarches à réaliser dans le cadre de l'installation.
 - Créer des liens entre porteurs de projet, en responsabilité en exploitation à très court terme et positionner leur projet dans la diversité de l'agriculture.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports techniques en salle - Espace d'autoformation
- Intervention de professionnels et représentants d'organisations professionnelles agricoles
- Les locaux sont accessibles PMR

Modalités d'évaluation

- Evaluation orale des acquis
- Formation non diplômante non qualifiante
- Attestation de fin de formation

Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du Lundi au Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et 17h00 le Vendredi
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation

Coût de la formation

- Cette formation est financée par l'Etat.
(conditions générales de vente : <http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html>)

Equipe

Equipe de formateurs
qualifiés et expérimentés

Débouchés

Installation

Informations et inscriptions :

CFPPA DE LA DORDOGNE

Avenue Churchill
24660 COULOUNIEUX-CHAMIER
SITE DE MONBAZILLAC
1869 route du château
Domaine de la Brie
24240 MONBAZILLAC

Contact : Marie-Pierre LAPEYRE

☎ 05.53.02.61.30

✉ cfppa.perigueux@educagri.fr

🌐 www.perigord.educagri.fr

Plan d'accès et indicateurs de résultats sur le site internet

